

Vendredi 10 mars, une délégation d'élus et d'anonymes ont commémoré la catastrophe du 10 mars 1906. Un acte perpétuel qui honore la mémoire des victimes de la mine.

Il y a 111 ans, l'Europe a connu sa plus grosse catastrophe minière. Le 10 mars 1906, alors que 1796 mineurs étaient descendus à la mine, 110 km de galeries ont été soufflés par un coup de grisou. 1099 hommes y perdront la vie.

La commémoration s'est d'abord déroulée au cimetière de Billy-Montigny. En ce lieu, Bruno Troni, Maire, a déposé une gerbe sur la stèle des victimes du travail et l'association du 10 mars 1906, sur celle des victimes de la catastrophe concernée.

La suite de la cérémonie s'est déroulée au Silo de Méricourt, en présence de nombreux élus, de représentants syndicaux de mineurs et d'anonymes. Des mineurs de Belgique et du bassin minier Lorrain avaient également fait le déplacement.

Devant l'assistance, la parole a été donnée à Raymond Frackowiak, Secrétaire Général CGT-FNSS-FSM.

Le lendemain, c'est l'association des Amis de la Fosse 10 qui organisait son parcours commémoratif pour la sixième année consécutive. Habillés en tenus de mineurs, les participants ont parcouru à pied le chemin dit « des Rescapés » en hommage aux 13 mineurs restés prisonniers pendant vingt jours au fond de la mine. Ils ont ensuite entamé une visite guidée des différentes fosses du bassin minier.



Débat d'orientations budgétaire 2017

Dans les communes de 3500 habitants et plus, le Maire présente au Conseil municipal un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil municipal.

l'année 2017 va être marquée par des élections présidentielles et législatives. Ce contexte électoral particulier est certes peu favorable à des réformes de fond, mais implique également de grandes incertitudes d'un point de vue budgétaire.

En vue de réduire les déficits, les Gouvernements successifs tentent d'atténuer la hausse des dépenses, en incluant les collectivités territoriales devant participer à l'effort de contribution au redressement des finances publiques.

Les dotations de l'État au profit des collectivités locales devraient être réduites de 2,63 Mds d'euros en 2017 (3,7Mds d'euros en 2016).

Pour le bloc communal, cela représente une baisse d'environ un milliard d'euros au lieu des 2,1 milliards d'euros attendus. L'effort cumulé de la baisse depuis 2014 reste très important.

Au total, en ajoutant la diminution de 1.5 milliards d'euros de 2014,



les dotations auront chuté de 11,5 milliards d'euros entre 2013 et 2017.

Des contraintes réelles imposées aux collectivités

Malgré les annonces du Président de la République et du Premier Ministre, la baisse des dotations continuera pour l'année 2017. En parallèle, de par l'effet de lissage, le montant du Fonds Professionnels de Capital Investissement, dont l'assiette globale est plafonnée à un milliard d'euros, augmentera pour notre ville.

Ces contraintes réelles ont un impact très important pour les finances de notre collectivité. Il faut ajouter à cela, l'augmentation du point d'indice de 1,20%, réalisée en deux phases, la première au 1er juillet 2016, et la seconde au 1er février 2017.

La refonte du régime indemnitaire, les reclassements de l'ensemble des échelles indiciaires ainsi que le transfert primes / points sont autant d'inconnues supplémentaires qui viendront impacter le budget communal.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit et sera traduite dans le projet de budget primitif 2017, malgré une baisse en dotations de 515 000€ en trois ans.

Prospectives pour l'année 2017

Depuis 2014, de nombreux projets et réalisations ont été menés à bien, à l'image de la construction de notre médiathèque, de la réhabilitation de l'école maternelle Louise Michel ou de l'aménagement du terrain de football en gazon synthétique.

Offrir des équipements structurants de qualité.

Les travaux de réhabilitationextension des bâtiments des centres de loisirs commenceront en Mai 2017 pour s'achever en mars 2018 (1 543 110 euros HT).

Les travaux d'agrandissement de la cuisine du restaurant scolaire municipal commenceront le 10 juillet 2017 pour se terminer en novembre de cette même année (600 000 euros HT). Parallèlement, les travaux d'entretien des bâtiments publics se poursuivront en régie.

Il sera également prévu de renforcer nos équipements par l'achat d'un nouvel autocar pour le transport des enfants lors de la cantine et des centres de loisirs, mais également, par l'acquisition d'une balayeuse afin d'effectuer le nettoyage des rues communales en régie.



Renforcer le vivre-ensemble.

Alors que la conjoncture sociale et économique demeure peu favorable et ne semble pas amorcer de franche reprise, la commune maintient le haut niveau de soutien auquel elle est attachée. Le CCAS continuera d'accompagner les habitants et exercera son devoir de solidarité.

Les animations telles que la semaine bleue ou le repas des aînés seront reconduites ainsi que celles des accueils de loisirs. Le montant de l'enveloppe de subventions aux associations sera maintenu.



Continuer la rénovation des voiries.

Les programmes de réfection de voirie se poursuivront en 2017.

L'embellissement du quartier du Vieux Billy se poursuivra. Les travaux d'aménagement de la rue du 08 mai 1945 sont aujourd'hui achevés. En 2017, des travaux d'enfouissement et d'effacement des réseaux seront entrepris dans les rues Gambetta, Victor Hugo et Danton.



Malgré un contexte économique difficile marqué par des restrictions budgétaires, la majorité municipale maintiendra ses engagements, continuera à investir sans augmenter les taux de la fiscalité et poursuivra la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Contrats de ville - Programme d'actions

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a fixé un nouveau cadre de la politique de la ville par la mise en œuvre d'un Contrat de ville. La commune de Billy-Montigny, qui possède sur son territoire deux quartiers classés comme prioritaires, est signataire du contrat de ville couvrant le territoire de l'agglomération de Lens-Liévin. Dans ce cadre, il est nécessaire de déposer des demandes de subvention auprès de la communauté d'agglomération de Lens-Liévin afin de lancer les actions locales visant à lutter contre les exclusions. La Municipalité prévoit trois actions.

« Education à la citoyenneté en famille »

Mise en place d'ateliers ludiques enfants/parents avec l'aide d'intervenants extérieurs de façon à permettre un apprentissage progressif des valeurs indispensables au vivre ensemble (citoyenneté, laïcité, lutte contre les discriminations): séances de lecture et de création de frises d'écriture, création et réalisation de jeux, élaboration d'un « passeport citoyen »...

Cette action vise à assurer une certaine cohésion sociale dans les QPV (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) en amenant les habitants à mieux comprendre et accepter les différences, et faire en sorte de véhiculer durablement des valeurs de respect mutuel, de tolérance, d'écoute et de partage en informant à la fois les enfants et les parents.

Montant total de l'action : 7830 € Subvention sollicitée : 3915 € (soit 50%)

« Le jardin de la découverte »

Création avec les familles d'un jardin au sein de la médiathèque et d'ateliers ludiques (lecture, jeux, cuisine, dégustations) destinés à :

- Favoriser chez les enfants et les parents une consommation responsable des produits issus de l'agriculture.
- Permettre aux familles de manger mieux tout en maîtrisant leur budget et en préservant l'environnement en les sensibilisant aux pratiques contre le gaspillage alimentaire (gestes écologiques et économies financières).

Montant total de l'action : 7180 € Subvention sollicitée : 3590 € (soit 50%)

« Je découvre et te découvre grâce à la danse »

Il s'agit d'une poursuite de l'action menée en 2015 et 2016 consistant en la mise en place d'ateliers de danse urbaine par l'association « L'Original » à destination des 8-25 ans avec restitution finale sous forme de Battle.

Il s'agit d'initier les jeunes des QPV à la danse comme moyen d'expression et de création, et de développer chez eux des valeurs de solidarité et de travail. Cette action s'inscrit dans un objectif de prévention de la délinquance.

Montant total de l'action : 5961 € Subvention sollicitée : 2979 € (soit 50%)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité d'approuver le programme d'actions ci-dessus dont le financement est prévu au Budget 2017, de solliciter les concours financiers de l'Etat et de toutes autres instances au taux le plus élevé possible ainsi que des financements aux taux privilégiés, d'autoriser M. le Maire à signer les différentes conventions ou contrats concernant ces actions.

Les bénéficiaires du Secours Pop'en route pour le Zenith



Le SPF, ce n'est pas seulement la nourriture ou le vestiaire social, c'est aussi l'occasion pour les personnes en situation difficile de pouvoir souffler un peu et se changer les idées.

A cette fin, le Secours Populaire a organisé un concert au Zenith de Lille à l'intention de ses bénéficiaires.

Cette action a permis aux 70 parents et enfants de se mettre en

route avec pour bagage des rêves plein la tête. C'est ainsi qu'ils ont eu droit à tout un répertoire musical des années 80 interprété par le Grand Mix.

Les musiciens ont revisité tous les styles musicaux qui ont marqué cette décennie mythique. Hip-Hop, reggae et les incontournables chansons françaises : tout le monde y a trouvé son compte. Les bénéficiaires sont revenus avec de beaux souvenirs et un colis de friandises offert à chacun d'entre eux par le comité départemental du Nord.



La Municipalité recherche des jeunes artistes (tous styles débutants) pour se produire le 1er mai 2017 à Billy-Montigny dans le cadre du

Festival de la jeunesse et de la fête de la musique

Contact service communication par téléphone au 03 21 49 49 40 ou par mail communication@billy-montigny.fr

Menu du restaurant scolaire

Lundi 20 mars

Carottes râpées vinaigrette
Paupiette de veau dijonnaise
Choux de Bruxelles à l'échalote
Pommes de terre country
Flan chocolat

Mardi 21 mars

Potage printanier Timbale de volaille Riz pilaf Camembert

Jeudi 23 mars

Salade du terroir
Filet de porc à la tomate
Penne régate emmental râpé
Yaourt nature sucré

Vendredi 24 mars

Pizza napolitaine
Filet de colin poêlé
Bétonnière de légumes à la crème
Pommes de terre vapeur
Fruit de saison

Agenda

Municipalité

DIMANCHE 19 MARS

Cérémonie du 55ème anniversaire de la signature des accords d'Evian pour le Cessez le Feu en Algérie. Rassemblement au monument aux morts rue E.Dolet à 9^h.

Association

SAMEDI 18 MARS

Concours de belote organisé par la pétanque billysienne Avenue du 1er mai. Ouverture des portes à 14^h.

DIMANCHE 26 MARS

Festival de majorettes organisé par les Newdances à la salle Paul Eluard Stade Paul Guerre. Remise des coupes à 20^h.

SAMEDI 25 &DIMANCHE 26 MARS

Exposition de peintures et des arts plastiques organisée par l'Amicale Laïque à la salle d'Œuvres Sociales de 10^h à 18^h.

Vernissage le samedi à 17^h.

